

Les infos

Vendredi 5 septembre 2014



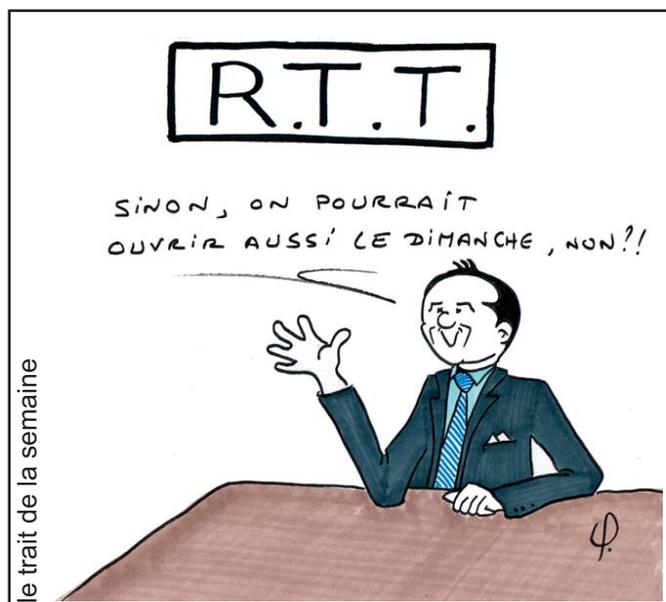
UN PONT TROP LOIN

C'est Mercredi 3 septembre que la rentrée sociale s'est déroulée à la SG. En effet, la première réunion avec la direction s'est tenue ce mercredi, en présence d'André-Guy TUROCHE (AGT) et Maelenn ALIX. Cette traditionnelle commission de suivi de l'accord RTT avait pour but d'examiner les statistiques 2014 ainsi que prévoir les jours RTT employeur pour 2015. Ce fut aussi l'occasion pour la CGT de revenir sur quelques aspects problématiques liés au temps de travail. Après un point rapide sur les stats (cf. les sites internet et intranet de la CGT), nous sommes intervenus sur la nouvelle passerelle du CET vers le PERCO, utilisée par 366 personnes qui ont versé un total de 3.500 jours. Nous sommes donc intervenus sur le sujet car il s'avère que, contrairement à l'accord signé récemment, la direction ampute le salaire sur la feuille de paye, du montant des cotisations sociales correspondantes au versement dans le PERCO. « Je suis d'accord avec vous, nous nous en sommes aperçu avec votre question en délégation du personnel » aura répondu AGT, avant de conclure : « Nous allons revenir vers vous et apporter un correctif ». Le morceau de choix de cette réunion est toujours dans un second temps, le positionnement des jours RTT employeurs pour l'année suivante et le décompte des jours RTT (à retrouver sur nos sites intranet et internet). Nous avons demandé de remplacer le lundi 17 août 2015 par le vendredi 2 janvier 2015. En effet, la direction proposait d'étendre un week end en plein mois d'août pour équilibrer le nombre de ponts entre les régimes d'ouvertures sur la semaine....ce qui

n'a au final qu'un intérêt cosmétique. Nous lui avons rappelé que c'était ce genre de position de principe qui avait poussé la direction à maintenir un jour RTT employeur le lundi 3 novembre 2014. C'est avec ce même RTT employeur que la direction a déclenché un véritable buzz sur les réseaux sociaux de l'entreprise (SG communities, sondages, etc.). Les OS ont donc insisté pour échanger le lundi 17 août contre le vendredi 2 janvier 2015, qui permettrait ainsi un pont de 4 jours. D'autant qu'il ne risque pas d'y avoir foule dans les agences et les services concernés le 2 janvier... AGT va donc se rapprocher de la direction du réseau et revenir vers les organisations syndicales. Nous espérons que la décision malheureuse de maintenir le lundi 3 novembre 2014 comme RTT employeur et le buzz sur les réseaux sociaux internes serviront de leçon et que notre demande sera entendue pour 2015.

AU BOUCHON LYONNAIS

Rien à voir avec les bouchons sur l'autoroute du Sud, mais depuis quelques semaines il semble très difficile de rejoindre les 2 DEC, l'agence entreprise, le PSC et le CRCM de Lyon en disposant de l'enveloppe de mobilité. Les délégués CGT ont donc interrogé plusieurs directeurs et RH en DEC à ce sujet. La réponse est simple et pour une fois unanime : les propositions de mutation émanant de la DR ne disposent plus de l'enveloppe mobilité pour rejoindre Lyon, ce n'est pas de notre faute ! La faute à qui alors ?? Au délégué régional, qui aurait décidé, d'un commun accord avec lui même, de ne plus faire bénéficier de ce dispositif les salariés prêts à venir travailler dans la région lyonnaise. Selon lui, la capitale des Gaules est trop attractive, il n'est pas nécessaire de « payer » pour faire venir des collaborateurs dans la région. Pour la CGT il est inadmissible que tous les salariés ne soient pas égaux face aux dispositions que prévoient les accords SG. Nous avons donc alerté le DRH du réseau, M. DUPUY, qui dit ne pas être au courant mais qui s'est engagé à nous revenir sur le sujet. Il ne faudrait pas que cette « initiative locale » s'élargisse à d'autres DR, au nom de l'égalité de surcroît...



CGT Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr
Internet : www.cgtsocgen.fr
Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT